

Réunion du 27 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 19/09/2022

Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, CHEMINOT Anyta ; Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, GUIGNARD Sébastien, KURAST Xavier, GIBERT Dominique /formant la majorité des membres en exercice.

Mme LAMY Dolorès, a été désignée comme secrétaire de séance.

Arrivés en cours de séance : LAFAYE Jérôme, JAMET Jérôme

Registre des délibérations : n°29/2022

Renouvellement de la convention pour l'assistance technique du département dans le domaine de l'assainissement collectif et de la protection de la ressource en eau

Vu le projet de convention référencé n°CAT_RDDE-22022 relatif aux missions d'assistance technique délivrées par le Département à la collectivité dans le domaine de l'assainissement collectif et de la protection de la ressource en eau ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité de valider le nouveau montant de la participation communale 2022, portée à **1 000,00** euros.

AUTORISE le maire à signer la nouvelle convention 2022-2024.

Pour copie conforme.

CHAZEMAIS, le 28 septembre 2022

Le Maire, M. LECLERC Christophe

